

Claude Sicre

C'est un débat central sur la place publique où nous avons fait le pari que les discours les plus évolués, les discours les plus médités pouvait se tenir sur la place publique devant tout le monde et que tout le monde pouvait y participer. Et pour nous, c'est peut-être une des choses à laquelle on tient le plus, c'est une expérience qu'on mène aussi à Arnaud-Bernard avec les conversations socratiques, depuis 12 ans. C'est quelque chose qu'on continue ici depuis 6 ans et que j'espère on continuera. On prend tous les risques quand on fait un débat sur la place publique, d'abord le risque de la pluie, deuxièmement, le risque de toutes les dérives, mais nous tenons à la plus grande démocratie en matière de culture. Je vais passer la parole à Monsieur Pierre-Jean Dupuy, qui est l'adjoint au Drac, au Directeur Régional des Affaires Culturelles, qui se fait son porte-parole et le porte-parole de Madame la ministre de la Culture, Madame Tasca qui a un message à nous délivrer. La parole est à Monsieur Pierre-Jean Dupuy.

Pierre-Jean Dupuy

Merci beaucoup. Le ministère de la Culture tenait particulièrement à célébrer cette Fête des Langues, qui est organisée déjà depuis plusieurs années, parce qu'il y trouve, par cette manifestation, l'expression et le développement de sa propre politique en matière de valorisation des langues de France. Je rappelle d'ailleurs que, il existe au sein du ministère de la Culture une Délégation à la langue française mais, qui évolue vers une appellation qui tend à reconnaître les langues parlées sur le territoire national et qui tend à s'appeler la délégation à la langue française et aux langues de France. Madame Tasca qui n'a pas pu être présente aujourd'hui en raison de son calendrier, a chargé le représentant local de la direction régionale des Affaires Culturelles de vous dire un message de soutien pour cette manifestation, dont je me fais son porte-parole et je vais vous lire son message :

« Par son intitulé même, le Forum des langues du monde affiche une ambition, qui est à la fois belle et moderne, celle de donner une dignité égale aux langues parlées sur notre planète. C'est à Félix Castan, récemment disparu, et à la mémoire duquel je rends hommage que revient cette volonté d'élargissement, lui qui affirmait que les occitans ne peuvent défendre efficacement leur propre langue qu'en défendant celles des autres, en particulier les plus menacées. Dès lors, le Forum des langues organisé désormais par le Carrefour Culturel Arnaud-Bernard s'est affirmé de façon originale en posant d'emblée le pluralisme linguistique comme principe fédérateur, en somme l'anti-Babel, une sorte de paradoxe fécond. Théoricien de ce festin des langues, et organisateur avec plusieurs associations de bénévoles, Claude Sicre entend souligner que les langues, en tant que système de signes et de sens s'inscrivent dans une relation d'égalité qu'il s'agit de faire reconnaître afin d'élargir les bases des échanges et de la communication. Bannissant les termes de dialecte, patois ou de petite langue, le Forum se donne ainsi pour objectif d'affirmer, que la pluralité linguistique qui sous-tend la diversité culturelle constitue l'un des fondement de la paix entre les nations. Depuis sa création, le Forum des langues a su toucher un large public et avec la collaboration d'éminents linguistes, d'historiens, de philosophes ainsi que d'artistes et d'écrivains, poser la question d'une pluralité bien aménagée et de son rôle dans le renforcement de la nation. C'est donc un moment de démocratie et de tolérance que les promoteurs du Forum ont su mettre en place à Toulouse, je tiens à les en remercier et à leur souhaiter ainsi qu'à tous les participants des débats passionnants et de nature à enrichir la réflexion publique sur nos politiques de décentralisation culturelle. Michel Dufour, secrétaire d'État chargé auprès de moi du patrimoine et de la décentralisation et moi-même seront très heureux de prendre

connaissance de vos conclusions et propositions. À toutes et à tous, bon travail à Toulouse.
Signé : Catherine Tasca.

Claude Sicre

Madame Breton qui représente le Président du conseil régional.

Madame Breton

Merci. Oui, bien, je voudrais dire d'abord à quel point je suis très contente d'être dans cette manifestation qui est une très belle manifestation, très festive, très intelligente, très ouverte et la région Midi-Pyrénées, c'est son devoir d'ailleurs, d'en être le partenaire, mais elle le fait avec beaucoup de plaisir et je dirai qu'on est très content aussi cette année d'élargir l'audience des débats grâce à notre partenariat avec nos amis de Interprêtis. Alors, en ce concerne une Déclaration sur les Devoirs envers les Langues et envers le Langage, alors comment se positionne la région dans ses devoirs, déjà comment elle se positionne actuellement et puis je pense qu'après en assistant au débat, on va élargir, on aura peut-être d'autres pistes. Il est vrai que la région Midi-Pyrénées a un devoir un peu, une relation un peu privilégiée avec la langue et avec la culture occitane, c'est peut-être son devoir premier, elle considère qu'effectivement les langues et les cultures ont des droits et que les politiques ont le devoir de leur donner les moyens, d'essayer de leur donner les moyens d'exercer ces droits. Ces langues ont le droit d'être connues, elles ont le droit d'être reconnues et il y a tout un travail de collecte, d'analyse, de valorisation des langues et des cultures qui est à faire. C'est ce qu'on fait par exemple à travers des organismes structurants comme le centre de ressources, de recherches occitanes et méridionales à travers le conservatoire occitan, à travers de nombreuses associations qui s'emploient à faire ce travail. Une langue a le droit d'être enseignée et d'être parlée, c'est le partenariat-là qu'on a avec l'association des calandrettes et puis beaucoup d'autres associations ou d'organismes qui s'occupent aussi d'enseigner la langue occitane et de donner les moyens de la parler. Et puis, une langue à le droit de vivre, à le droit d'exercer complètement sa mission de liens entre les hommes que ce soit le lien de la communication, de la compréhension, le lien aussi de la création et à travers tous les médias possibles donc là, on a de nombreuses actions avec des porteurs de projets que ce soit des projets de manifestations bien sûr, des projets de création, des projets audiovisuels, des projets d'édition, des projets qui concernent les jeunes, voilà. Donc, c'est pour l'instant comme ça que nous essayons de remplir nos devoirs et s'il y a une mission prioritaire faite par rapport à l'occitan, il ne faut pas oublier que la région Midi-Pyrénées dans laquelle nous sommes est une région où se pratiquent, on le voit aujourd'hui beaucoup d'autres langues, où se parlent beaucoup d'autres langues, soit parlées par des gens qui sont de passage, des locuteurs qui sont de passage, soit parlées par des communautés qui sont installées ici et que nous avons aussi le devoir de nous enrichir tous de cette diversité des langues. Ce que je veux dire juste pour terminer, je ne vais pas être longue, que bien entendu toutes les actions qui sont menées par rapport aux langues, par rapport à la langue occitane, à la culture occitane, aux autres langues tout ça n'a de sens que dans une politique générale de la culture. Une vision générale de la culture qui est la vision d'une culture régionale qui n'est pas repliée, qui n'est pas frileuse, ou confisquée, mais qui est au contraire une vision de la culture régionale conforme à la tradition, à l'histoire de cette région qui est une culture donc d'ouverture, de dialogue et de partage et j'espère que c'est dans ce sens-là que nous travaillons, que nous continuerons à le faire et, juste un mot pour terminer. J'ai remarqué que en même temps qu'il y a le Forum des langues du monde, se tiennent les journées de l'autisme et je me disais qu'une manifestation comme celle qu'il y a ici, ça nous renvoie peut-être à la part d'autisme, à la part du défaut de relations qu'il y a en chacun de nous et peut-être, ça nous aide à le dépasser, alors, bien bravo et merci à tous les organisateurs pour cette manifestation

Claude Sicre

Merci, Madame Breton. *Sirène des pompiers*. Je crois qu'il viennent pour nous soutenir. *Sirène des pompiers*. On va attendre qu'ils soient passés peut-être.

Meschonnic

C'est une manifestation de nationalistes. *Rires. Sirène des pompiers.*

Claude Sicre

Bon, au moment où il parle la sirène des pompiers s'enclenche à nouveau.

Meschonnic

Qu'est ce que je disais, *sirène des pompiers*, en plus, ils s'installent.

Claude Sicre

Ils vont faire le tour là.
Rires

Quelqu'un : On y va aller.

Meschonnic

Claude, je ne savais pas que tu avais des ennemis aussi puissants. *Rires*

Quelqu'un : Ça c'est fort !

Quelqu'un : Sabotage!

Quelqu'un : *Rires.* Ça va être comme ça, tout le temps ! *Rires.*
Fin de la sirène

Claude Sicre

Bon, je vais juste présenter quelques minutes. J'ai présenté le Forom. Maintenant, je vais présenter le débat qu'y va y avoir. Alors aujourd'hui, je vous ai dit que sur la place du Capitole, nous avons des débats de haut niveau. Et bien, aujourd'hui c'est un débat de très, très haut niveau, et je vous remercie d'être là, pour ça, pourquoi ? Parce que, *sirène des pompiers*, c'est normal que ce débat de haut niveau ait quelques épreuves avant de commencer. Plus y aura d'épreuves, plus il sera grand. Alors, je vous disais donc, un débat de haut niveau, et bien pourquoi, pourquoi c'est un débat de haut niveau, vous aller le comprendre parce que vous aller participer, tous, ici, à une grande action qui commence. C'est laquelle ? C'est que vous savez tous qu'il y a une Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, je pense que vous le savez tous, elle n'est pas respectée partout, mais en tous cas, elle est partout présente, et bien, à l'heure actuelle, il n'y a toujours pas dans le monde de Déclaration Universelle des Droits des Langues et des Cultures. Et c'est une Déclaration qui manque à l'humanité, quand on voit tous les conflits qui sont baptisés ethniques, régionalistes, nationalistes, tous les combats, toutes les guerres qui sont dans l'humanité. Ce n'est pas une déclaration qui arrêtera les guerres, mais comme la loi, comme la loi peut freiner les guerres et peut contribuer à les éteindre, une Déclaration Universelle comme celles des Droits de l'Homme a joué son rôle dans l'arrêt des hostilités, et dans la prise en considération de beaucoup de souffrances et d'injustices dans le monde. Et bien, cette Déclaration Universelle des Droits des Langues et des Cultures a le même but, alors est-ce que nous sommes, est-ce que nous commençons cette aventure, et bien, non. Cette

aventure nous ne la commençons pas, y'a ici et là d'autres personnes, d'autres populations, d'autres communautés, d'autres, d'autres peuples, qui ont pensé que c'était une nécessité. Et, il a existé, il existe une Déclaration Universelle des Droits Linguistiques qui a été écrite par les Catalans, pas loin de nous, vous voyez que ça se passe pas très très loin et qui a été envoyée un peu dans tous les peuples du monde entier, dans toutes les communautés linguistico-culturelles du monde entier et notamment dans les minorités nationales, dans les États et dans les minorités nationales, et qui a été jusqu'à ce jour ratifiée par soixante-six O.N.G, elle n'est pas universelle. Elle n'est pas universelle, puisqu'elle n'a pas été ratifiée par tout le monde. Et bien, c'est d'autre chose que nous allons parler, pourquoi ? Parce que cette déclaration, nous ne pensons pas que c'est à une communauté de la penser pour tout le monde, nous pensons que c'est à chaque communauté de la penser, de l'écrire, de la proposer, de la rectifier, de la gommer et de tout faire. Mais, non seulement chaque communauté, et vous allez voir qu'il y a une différence, c'est qu'en fait, il faudrait chercher une unanimité pour cette Déclaration. Et non seulement, auprès de tous les pays, de tous les États, de toutes les minorités, de tous les groupes, mais aussi de toutes les personnes du monde qui pratiquent ces langues et ces cultures, donc c'est une unanimité de l'humanité entière que nous cherchons ici, premièrement. Et deuxièmement, vous voyez que vous participez à une belle aventure, deuxièmement nous allons voir que la Déclaration Universelle des Droits Linguistiques qui a été posée par les Catalans et qui a été signée par soixante-six O.N.G, et bien nous d'emblée, ici, depuis Toulouse nous avons beaucoup de critiques à lui faire. Critiques avec une reconnaissance première, c'est que cette déclaration a été faite et qu'on ne peut critiquer que quelque chose qui est déjà fait et qui est donc pionnier. Mais vous allez voir le recul que nous prenons, déjà par rapport à ça, et ce premier squelette, cette comment dirais-je contribution à cette déclaration, que nous allons faire aujourd'hui, à partir de ce soir, elle va être installée sur Internet. Elle va être donnée, envoyée par tous les moyens possibles à toutes les communautés culturelles, à tous les responsables des langues et des cultures et à toutes les personnes qui voudront la consulter, qui voudront en faire la demande. Et nous lancerons un débat qui sera ouvert à tous à partir de ce soir. Alors, je vous dirai, en deux mots maintenant, je vais présenter les intervenants au débat, vous voyez que c'est une grande ambition pour laquelle, vous allez participer tous. Je vais vous présenter les intervenants : Bernard Cerquilini, alors Bernard Cerquilini, il est vice-président du Conseil supérieur de la langue française dont le président est le Premier Ministre, il est aussi directeur de l'Institut de la langue française. Il a une autre qualité, non pas au sens de rôle social, mais une autre qualité dans son travail, c'est que Bernard Cerquilini, c'est lui, qui a donné il y a quelques années un rapport au Premier Ministre concernant les langues de France et concernant notamment les langues dites minoritaires. Et, c'est grâce au travail de Monsieur Cerquilini, que les langues sans territoire en France, comme le berbère, l'arménien, l'arménien occidental, excusez-moi pour les détails, le romanichib, l'arabe dialectal, l'arabe maghrébin, et le yiddish, des langues qui nulle part dans le monde sont reconnues, ont été reconnues, sont devenues langues de France. C'est un débat qui a été occulté, par le débat des langues régionales, il y a deux ans, mais c'est quelque chose qui honore la France, et c'est dommage que le public ne l'ait pas su, c'est dommage que les intellectuels ne l'aient pas fait savoir, parce que c'est certainement, et je le répète l'honneur de la France, qui avait. La France, qui est la République française qui était si en retard sur le problème des langues, d'avoir fait de ces langues qui ont été bannies de partout, avec la charge passionnelle que l'on connaît, les injustices que l'on connaît, et bien, c'est l'honneur de la France, grâce bien sûr au gouvernement, mais grâce au travail de Bernard Cerquilini, d'avoir été faites langues de France. Alors, Bernard Cerquilini qui va nous parler, lui de quoi ? et bien du français par rapport à la pluralité, parce que nous pouvons ici parler de la pluralité, mais nous n'avons pas le droit, nous n'avons aucun droit à parler au nom des autres langues, par contre, nous avons le devoir de parler du rapport du français et de la France par rapport à toutes les autres langues. Le second intervenant, je vous le présenterai à son tour, Henri Meschonnic, la parole est à Bernard Cerquilini.

Bernard Cerquilini

Merci Claude pour cette chaleur et cette amitié. J'interviens ici à un double titre, celui, Claude Sicre l'a rappelé, en tant que directeur d'un Institut de recherches du CNRS consacré à la langue française et en tant que vice-président d'un conseil que préside le Premier Ministre et qui conseille le Premier Ministre. La présence donc, d'un représentant de la recherche scientifique sur la langue française et d'un représentant de la politique linguistique en faveur du français, ici au Forum des langues peut sembler paradoxale dans cette fête de la pluralité et de la diversité culturelle. En effet, le français n'a pas été conçu pour prendre sa part dans la pluralité culturelle et la diversité. En effet, tant la recherche sur la langue française que la politique en faveur du français ont été conduites globalement, fondamentalement dans le cadre d'une idée, d'une volonté, voire d'un volontarisme en faveur d'une identité du français, une identité forte, homogène et monolithique. Identité fondamentale, comme dirait Henri Meschonnic, de la langue à elle-même, identité spéculaire de la langue fermée sur elle-même réduite à son essence pure de langue française, de syntaxe, de lexique, de clarté, réduite à son génie propre et non pas à ses oeuvres ou à la culture qu'elle transmet. À cet égard, il est un rivaletisme de droite comme il est un rivalorisme de gauche, les deux se tenant la main. Le premier considérant que la langue française intrinsèquement à des vertus de clarté, d'élégance, vertus toutes aristocratiques et élitistes, l'autre considérant que la langue française depuis la Révolution au moins, est intrinsèquement la langue des Droits de l'Homme, de la liberté et de la fraternité. Donc, identité de la langue réduite à une sorte d'essence de clarté ou de progressisme, identité aussi de la langue rassemblée sur la seule parlure légitime, le bon usage, la langue nationale ou standard comme disent les linguistes par euphémisme, seule langue qu'il convient d'aider, de développer, d'étudier et de défendre. L'histoire de la langue, au moins depuis Malherbe, de la langue française est une sorte de purification linguistique, disons au moins, purification éthique, sinon ethnique pour avoir une langue essentielle et admirable. Alors, on a cela, les deux plans que j'aborde aujourd'hui, le plan de la recherche et le plan de la politique, le savoir et le pouvoir, le linguistique et le politique.

Au plan de la recherche sur la langue française, il est évident que c'est en identité, cette recherche d'identité a été valorisée depuis que la linguistique s'est constituée en science, depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, dans notre pays, il est évident que les recherches sur la diversité et la pluralité ont été marginalisées ou du moins minorées. On peut le voir quand on étudie, quand on fait la sociologie des études, on peut le voir par les revues, par les chaires, par la carrière de ceux qui choisissent les langues minoritaires, par les colloques, ainsi de suite, la voie royale est celle d'une recherche consacrée à la langue nationale et au bon usage. D'où des béances dans la recherche, pour prendre trois exemples, en se rapprochant peu à peu de nous, le plus éloigné : sait-on qu'il y a en Guyane des citoyens français qui parlent maternellement une langue qui n'a jamais été décrite, qui n'a pas fait l'objet de la moindre recherche grammaticale ? Plus près de nous, est-il passé le temps on l'on enseignait davantage l'occitan du Moyen Âge, la belle langue des troubadours, davantage dans les universités allemandes que dans les universités françaises ? Je doute que ce temps soit passé. Plus près encore, qu'en est-il du français régional, du français dans sa diversité, du français tel qu'il est parlé normalement, correctement avec des couleurs locales ? Le travail de Jean Ségui et de Xavier Ravier consacré au français parlé à Toulouse est pionnier, fondateur pour nous mais un tel travail fut-il mené sur la langue parlée à Marseille, à Lyon, à Bruxelles, que le dictionnaire tout récent des français régionaux dirigé par Pierre Rézo étonne, est un étonnement. Ce dictionnaire aurait dû exister depuis plus d'un siècle